

Les déchèteries du SMIEEOM



L'accès et le dépôt sont gratuits pour les particuliers résidant sur l'une des 35 communes du SMIEEOM. Le gardien est là pour vous conseiller et vous orienter pour le tri des déchets. Tous les déchets ne sont pas autorisés : sont refusés notamment les ordures ménagères, l'amiante, les bouteilles de gaz, extincteurs, explosifs, radiographies, pièces de carrosserie ou de mécanique automobile. La récupération de matériaux est interdite.

4 déchèteries sont à votre disposition :

**Zone Industrielle
de NOYERS SUR CHER**
Rue Gustave Eiffel
Tél. : 02 54 75 48 52

**Zone Industrielle de CONTRES -
LE CONTROIS EN SOLOGNE**
Boulevard de l'Industrie
Tél. : 02 54 79 51 10

**Zone Industrielle
de MONTRICHARD**
Boulevard de l'Industrie
Tél. : 02 54 32 64 62

BILLY
Route de Blois
Tél. : 02 54 97 70 75



Pour tout renseignement,
appeler le 02 54 75 76 66

Les horaires

HORAIRES D'HIVER
Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Lundi : 10h-12h, 14h-17h
Mardi : fermée
Mercredi : 10h-12h, 14h-17h
Jedi : 14h-17h (fermée le matin)
Vendredi : 10h-12h, 14h-17h
Samedi : 10h-12h, 14h-17h

HORAIRES D'ÉTÉ
Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Lundi : 9h30-12h, 14h-17h
Mardi : 9h30-12h, 14h-18h
Mercredi : 9h30-12h, 14h-18h
Jedi : 14h-18h (fermée le matin)
Vendredi : 9h30-12h, 14h-18h
Samedi : 9h30-12h, 14h-18h

Fermées le dimanche et les jours fériés



Les déchets de soins piquants

Vous suivez un traitement à domicile en automédication, et vous avez des déchets de soins piquants ? Rapprochez-vous de votre pharmacie pour obtenir une boîte de collecte. Pour connaître les pharmacies susceptibles de collecter votre boîte à aiguilles, consultez la page www.dastri.fr/nous-collectons/



Vos médicaments ne vous servent plus ?

Ils doivent être rapportés en pharmacie dans leurs emballages secondaires. Séparez-les de leurs emballages extérieurs (boîtes en carton et notices pour le tri sélectif) et rapportez à la pharmacie ce qui reste de vos médicaments. Même s'il ne reste qu'une gélule ou un comprimé dans le blister, tous les pharmaciens d'officine sont tenus de récupérer le médicament.

Plus d'informations sur : www.cyclamed.org/comment-trier/separation/



SMIEEOM Val de Cher - 22, rue de Gâtines - 41110 SEIGY - Tél. : 02 54 75 76 66 - Fax : 02 54 75 76 60
smeomvaldecher@wanadoo.fr - www.smeiom.fr

Impression : L'imprimerie Média • Crédit photos : SMIEEOM Val de Cher,
Eco Emballages, Eco Folio, Eco-Mobilier, Eco-systèmes, Corepille, Le Relais, Recylum



BOUTEILLES FLACONS EN PLASTIQUE



CARTONNETTES BRIQUES ALIMENTAIRES



BOUTEILLES- POTS BOCAUX EN VERRE



TOUS LES PAPIERS (journaux, prospectus, courrier...)



EMBALLAGES EN METAL

Astuces : Laissez les emballages en vrac sans les imbriquer.

Astuces : Jetez les boudons, couvercles et capsules dans le bac gris. Ils ne sont pas en verre.

Astuces : Retirez les films plastiques autour des magazines.



LES INTERDITS : Sacs et borquettes plastiques, pots de yaourt, gros cartons, pompes doseuses, emballages pleins...



LES INTERDITS : Vaisselle, vitrage, ampoules, couvercles et boudons...



LES INTERDITS : Couvertures de livres, papiers gras, papier peint, papier photo, films plastiques, carton...



Préservez nos ressources ! Un doute, une question : www.smeiom.fr ou **02 54 75 76 66**

